

Nordea 1, SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable R.C.S. Luxembourg B 31442 562, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Par la présente, nous informons les actionnaires (les « Actionnaires ») de Nordea 1, SICAV (la « Société ») qu'un nouveau prospectus de la Société (le « Prospectus ») entrera en vigueur le 19 novembre 2018 et inclura, entre autres, les changements suivants :

Changements pertinents pour les Actionnaires du Nordea 1 - Renminbi High Yield Bond Fund:

Le Compartiment sera renommé Nordea 1 – Renminbi Bond Fund et remanié pour se concentrer sur les investissements sur le marché obligataire en renminbi global et non plus sur le seul secteur des obligations à haut rendement en renminbi. Le levier et l'exposition au risque du Compartiment sont inchangés.

Changements pertinents pour les Actionnaires du Nordea 1 – Unconstrained Bond Fund -**USD Hedged:**

La section « Objectifs et politique d'investissement » du Compartiment a été clarifiée en y intégrant la partie relative aux notations.

Changements pertinents pour les Actionnaires du Nordea 1 – US Total Return Bond Fund :

A l'heure actuelle, l'impact du Règlement (UE) 2017/2402 (le « Règlement sur la titrisation ») sur les fonds d'investissement domiciliés dans l'Union européenne n'est pas suffisamment clair. Afin d'atténuer les conséquences des situations dans lesquelles un investissement en titres adossés à des créances hypothécaires (MBS) d'émetteurs privés est soumis à des restrictions ou interdit en vertu du Règlement sur la titrisation, la part minimale des actions qui peut être investie dans de tels titres (soit i) émis, garantis ou couverts par un nantissement garanti, par le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique ou l'un ou l'une de ses agences, organismes ou sociétés parrainées ; ou ii) constitués de MBS d'émetteurs privés qui doivent être notés au minimum AA-/Aa3 (ou l'équivalent) par une Agence de notation ou tout autre organisme d'évaluation statistique de renommée nationale aux Etats-Unis (« NRSRO »), ou être considérés d'une qualité de crédit comparable par le Gestionnaire) a été réduite, passant de 50% à 30%.

Changements pertinents pour les Actionnaires du Compartiment Nordea 1 – US Bond Opportunities Fund:

A l'heure actuelle, l'impact du Règlement sur la titrisation sur les fonds d'investissement domiciliés dans l'Union européenne n'est pas suffisamment clair. Afin d'atténuer les conséquences des situations dans lesquelles un investissement en titres adossés à des créances hypothécaires (MBS) d'émetteurs privés est soumis à des restrictions ou interdit en vertu du Règlement sur la titrisation, la part minimale des actions qui peut être investie dans de tels titres (soit i) émis, garantis ou couverts par un nantissement garanti, par le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique ou l'un ou l'une de ses agences, organismes ou sociétés parrainées : ou ii) constitués de MBS d'émetteurs privés qui doivent être notés au minimum AA-/Aa3 (ou l'équivalent) par une Agence de notation ou tout autre organisme d'évaluation statistique de renommée nationale aux Etats-Unis (« NRSRO »), ou être

Nordea 1, SICAV

Page 1 sur 6

562, rue de Neudorf P.O. Box 782 L-2017 Luxembourg Tel + 352 43 39 50 - 1 Fax + 352 43 39 48 nordeafunds@nordea.lu



considérés d'une qualité de crédit comparable par le Gestionnaire) a été réduite, passant de 35% à 20%.

Changements pertinents pour les Actionnaires du Nordea 1 – North American All Cap Fund :

Le Compartiment sera renommé **Nordea 1 – North American Stars Equity Fund** et remanié en un produit Nordea « Stars » géré en interne et axé sur les investissements ESG. La politique d'investissement du Compartiment a été modifiée afin de préciser qu'il investira ses actifs avant tout dans des sociétés choisies au regard de leur capacité à se conformer aux normes environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise en vigueur à l'échelle internationale, ainsi que dans des sociétés sous-évaluées au regard de leur capacité à générer des flux de trésorerie sur le long terme. Le Compartiment pourra avoir recours à des instruments dérivés dans le cadre de sa stratégie d'investissement, par exemple afin de permettre l'utilisation de futures pour augmenter ou réduire l'exposition de manière économique et rapide en cas de flux importants. Le levier et l'exposition au risque du Compartiment sont inchangés.

Changements pertinents pour les Actionnaires du Nordea 1 – Global Climate Environment Fund :

Afin de garantir la cohérence de notre approche dans nos fonds thématiques mondiaux, la section « Objectif et politique d'investissement » du Compartiment inclut désormais la phrase suivante : « Le Compartiment investit ses actifs en se concentrant notamment sur les sociétés axées sur les énergies renouvelables, la bonne utilisation des ressources et la protection de l'environnement. »

Changements pertinents pour les Actionnaires du Nordea 1 – Alpha 7 MA Fund, du Nordea 1 – Alpha 10 MA Fund et du Nordea 1 – Alpha 15 MA Fund :

Il est précisé que :

- Les descriptions des fourchettes de volatilité ont été clarifiées dans la section « Objectif et politique d'investissement » des trois compartiments.
- Les trois Compartiments Alpha peuvent avoir recours aux instruments dérivés dans le but d'appliquer des techniques de gestion efficace du portefeuille.

Changements pertinents pour les Actionnaires du du Nordea 1 – Stable Return Fund :

Il est précisé que le Compartiment peut avoir recours aux instruments dérivés dans le but d'appliquer des techniques de gestion efficace du portefeuille.

Changements pertinents pour les Actionnaires du Nordea 1 – Danish Kroner Reserve, du Nordea 1 – Norwegian Kroner Reserve et du Nordea 1 – Swedish Kroner Reserve :

Dans le Règlement (UE) 2017/1131 (le Règlement sur les fonds monétaires), l'expression « préserver le capital » sera associée aux fonds monétaires. De même, le mot « réserve » peut indiquer que les Compartiments sont utilisés comme réserve de liquidités et fonds monétaire potentiel. Afin d'éviter tout malentendu, les modifications suivantes ont été apportées :

- La phrase « Le Compartiment a pour objectif de préserver le capital de l'Actionnaire [...] » est reformulée comme suit à chaque fois qu'elle apparaît dans la section « Objectif et politique d'investissement » des Compartiments : « Le Compartiment a pour objectif d'investir prudemment le capital de l'Actionnaire [...] ».
- Les Compartiments seront respectivement renommés Nordea 1 Danish Short-Term Bond Fund, Nordea 1 – Norwegian Short-Term Bond Fund et Nordea 1 – Swedish Short-Term Bond Fund.

Nordea 1, SICAV Page 2 sur 6

562, rue de Neudorf P.O. Box 782 L-2017 Luxembourg Tel + 352 43 39 50 – 1 Fax + 352 43 39 48 nordeafunds@nordea.lu



 La section « Objectif et politique d'investissement » des Compartiments a été modifiée afin de préciser que les compartiments sont des fonds obligataires normaux, qui peuvent investir dans des titres de créance ayant une échéance résiduelle supérieure à 2 ans.

Changements concernant les Compartiments suivants :

Nordea 1 - Alpha 10 MA Fund

Nordea 1 - Alpha 15 MA Fund

Nordea 1 – Alpha 7 MA Fund

Nordea 1 - Asian Focus Equity Fund

Nordea 1 - Chinese Equity Fund

Nordea 1 – Emerging Consumer Fund

Nordea 1 - Emerging Market Focus Equity Fund

Nordea 1 - Emerging Markets Small Cap Fund

Nordea 1 – Emerging Stars Equity Fund

Nordea 1 - European Focus Equity Fund

Nordea 1 - European Small and Mid Cap Equity Fund

Nordea 1 - European Stars Equity Fund

Nordea 1 - European Value Fund

Nordea 1 - Global Climate and Environment Fund

Nordea 1 - Global Dividend Fund

Nordea 1 - Global Ideas Equity Fund

Nordea 1 - Global Long Short Equity Fund - USD Hedged

Nordea 1 - Global Opportunity Fund

Nordea 1 - Global Portfolio Fund

Nordea 1 - Global Small Cap Fund

Nordea 1 - Global Stable Equity Fund

Nordea 1 - Global Stable Equity Fund - Euro Hedged

Nordea 1 - Global Stars Equity Fund

Nordea 1 - Indian Equity Fund

Nordea 1 – Latin American Equity Fund

Nordea 1 - Nordic Equity Fund

Nordea 1 - Nordic Equity Small Cap Fund

Nordea 1 - Nordic Ideas Equity Fund

Nordea 1 - Nordic Stars Equity Fund

Nordea 1 - North American All Cap Fund

Nordea 1 - North American Small Cap Fund

Nordea 1 - North American Value Fund

Nordea 1 - Norwegian Equity Fund

Nordea 1 - Stable Emerging Markets Equity Fund

Nordea 1 - Stable Return Fund

Les Actionnaires sont informés que les Compartiments listés peuvent bénéficier d'une exonération partielle de l'impôt sur les revenus imposables découlant de leur investissement dans des fonds, à condition que lesdits fonds soient éligibles au statut de « fonds mixte » ou « fonds actions » en vertu de la loi allemande de 2018 sur la fiscalité des investissements. Veuillez vous référer à l'Annexe 1, qui sera jointe au nouveau Prospectus de novembre 2018.

Changements pertinents pour les Actionnaires du Nordea 1 – Global Long Short Equity Fund - USD Hedged et du Nordea 1 – Heracles Long/Short MI Fund :

Il est précisé que ces Compartiments peuvent utiliser des indices de taux d'intérêt, tels que l'EURIBOR ou le LIBOR, afin de calculer les commissions de surperformance, au sens du Règlement (UE) 2016/1011 (le « **Règlement sur les indices de référence** »). En vertu du Règlement sur les indices de référence, nous avons inclus les informations suivantes au chapitre 3 du nouveau Prospectus :

Nordea 1, SICAV

Page 3 sur 6

562, rue de Neudorf P.O. Box 782 L-2017 Luxembourg Tel + 352 43 39 50 – 1 Fax + 352 43 39 48 nordeafunds@nordea.lu www.nordea.lu

Nordeo

- i. Les administrateurs d'indices de référence établis dans l'UE dont les indices sont utilisés par la Société bénéficient de dispositions transitoires en vertu du Règlement sur les indices de référence et peuvent dès lors ne pas encore apparaître dans le Registre. Les informations mises à jour sur l'inclusion ou non d'un indice dans le Registre seront communiquées dès leur mise à disposition.
- ii. La Société de gestion gère un plan écrit qui définit les actions à entreprendre dans le cas où lesdits indices de taux d'intérêt subissent des modifications significatives ou ne sont plus fournis et qui est disponible gratuitement sur simple demande auprès du siège social de la Société de gestion.

Changements pertinents pour les Actionnaires de tous les Compartiments :

- Les définitions suivantes ont été ajoutées :
 - « Règlement sur les indices de référence », « Règlement général sur la protection des données (« RGPD ») » et « Données personnelles ».
- Le Prospectus mis à jour reflétera les mises à jour réglementaires, clarifications et modifications éditoriales et de formatage mineures.
- Il a été précisé que la date de règlement des rachats est en principe le troisième Jour ouvrable à compter du Jour d'évaluation auquel l'ordre y afférent a été accepté (sans toutefois dépasser 8 (huit) Jours ouvrables). Le Conseil d'administration ou son représentant peuvent toutefois décider de reporter la date de règlement au prochain Jour ouvrable, dans une mesure raisonnable, dans des circonstances exceptionnelles, par exemple si les liquidités d'un Compartiment sont insuffisantes pour permettre d'effectuer le paiement.
- Il a été précisé que la date de règlement des conversions est en principe le troisième Jour ouvrable suivant la date d'acceptation de la Conversion (sans toutefois excéder 8 (huit) Jours ouvrables). Le Conseil d'administration ou son représentant peut toutefois décider de reporter la date de règlement au prochain Jour d'évaluation, dans une mesure raisonnable, par exemple en raison de jours fériés pour les devises ou si celle-ci tombe tout Jour ouvrable au cours duquel la Valeur nette d'inventaire du Compartiment concerné n'est pas calculée conformément à la définition du terme « Jour d'évaluation ».
- Par ailleurs, il est clarifié que le Prospectus sera mis à jour en cas de changement significatif en ce qui concerne l'utilisation d'instruments financiers dérivés, y compris les opérations de financement sur titres et les swaps de performance absolue, en vertu du Règlement (UE) 2015/2365 du 25 novembre 2015 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation, ou de toute autre loi, réglementation ou pratique administrative applicable.
- Le type d'actifs éligibles dans le cadre des swaps de performance absolue correspond aux investissements éligibles du Compartiment concerné, dans le respect de l'objectif et de la politique d'investissement de ce dernier.
- La mise à jour du Prospectus reflète la fusion de Nordea Bank AB (publ) (Nordea Suède) avec Nordea Bank Abp (Nordea Finlande) à compter du 1^{er} octobre 2018.
- La composition du conseil d'administration ainsi que les noms des dirigeants de Nordea Investment Funds S.A ont été mis à jour, sous réserve de l'approbation de l'autorité de tutelle luxembourgeoise (la « CSSF »).

Les Actionnaires qui désapprouvent les changements susmentionnés ont la possibilité de demander le rachat, sans frais, de leurs Actions, à l'exception des frais de transaction locaux susceptibles d'être facturés par des intermédiaires locaux pour leur propre compte et qui sont indépendants de la Société et de la Société de gestion. Dans ce cas, une telle demande devra parvenir à Nordea Investment Funds S.A. (en sa Nordea 1, SICAV

562, rue de Neudorf P.O. Box 782 L-2017 Luxembourg Tel + 352 43 39 50 – 1 Fax + 352 43 39 48 nordeafunds@nordea.lu www.nordea.lu



qualité d'Agent administratif) sous forme écrite à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le 16 novembre 2018 à 15h30 (HEC).

Un exemplaire du Prospectus mis à jour daté de novembre 2018 pourra être obtenu gratuitement au Siège social de la Société ou auprès de Nordea Investment Funds S.A. au 562, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et sur le site Internet www.nordea.lu, dès que la CSSF aura émis le Prospectus officiel muni du visa ou, le cas échéant, sur les sites Internet locaux de Nordea.

Dans le présent avis, les termes commençant par une majuscule auront le sens qui leur est attribué dans le Prospectus, sauf si le contexte commande une autre interprétation.

Si vous avez des questions supplémentaires concernant ces modifications, n'hésitez pas à contacter votre conseiller financier ou le service clientèle de Nordea Investment Funds S.A. par téléphone au $+352\,43\,39\,50-1$.

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de bien prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur avant d'investir.

Luxembourg, le 12 octobre 2018 Le Conseil d'administration de Nordea 1, SICAV

Page 5 sur 6



Annexe I

Les modifications entrainées par la mise à jour du Prospectus sont :

Tableau comparatif des éléments modifiés au sein du fonds Nordea 1 – North American All Cap Fund :

| | Avant | Après |
|---|---|---|
| Dénomination du compartiment | Nordea 1 – North American All Cap Fund | Nordea 1 – North American Stars Equity Fund |
| Modification de la politique d'investissement | Le Compartiment investit au moins trois quarts de ses Actifs totaux dans des Titres rattachés à des actions émis par des sociétés ayant leur siège social ou le centre de leur activité économique en Amérique du Nord. | Le Compartiment sera renommé Nordea 1 – North American Stars Equity Fund et remanié en un produit Nordea « Stars » géré en interne et axé sur les investissements ESG. La politique d'investissement du Compartiment a été modifiée afin de préciser qu'il investira ses actifs avant tout dans des sociétés choisies au regard de leur capacité à se conformer aux normes environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise en vigueur à l'échelle internationale, ainsi que dans des sociétés sous-évaluées au regard de leur capacité à générer des flux de trésorerie sur le long terme. |